



Mercredi 30 janvier 2019



## Lancement de la pré-candidature Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028 !

**Dans le cadre de la candidature collective pour être « Capitale européenne de la culture » en 2028, la Ville de Rouen est la 1<sup>e</sup> des collectivités faisant partie prenante du collectif institutionnel portant cette candidature à présenter une délibération au sein de son Assemblée. Il s'agit d'autoriser la participation de la Ville à la future association « Rouen – Normandie 2028 » en qualité de membre fondateur.**

Lancée en 1985 à l'initiative de Mélina Mercouri, Ministre de la Culture grecque, l'action Capitale Européenne de la Culture est devenue l'une des initiatives les plus appréciées par les citoyens européens, et dont l'ambition est restée intacte après plus de 30 années de succès !

Ses objectifs sont la promotion de la richesse et de la diversité des cultures au sein de l'Union européenne, ainsi que la mise en valeur et le renforcement d'appartenance à un ensemble commun auprès des citoyens. Par ailleurs, cette action permet d'augmenter la dimension européenne de l'offre culturelle dans les villes, le développement du secteur culturel et de ses liens avec les autres secteurs, ainsi que l'amélioration de l'image internationale de la ville grâce à la culture.

A chaque fois, deux villes de deux pays membres de l'Union sont désignées, formant un binôme qui concrétise un peu plus la dimension européenne de l'action.

Pour 2028, Rouen souhaite être candidate à cette distinction prestigieuse. De nombreux partenaires institutionnels ont décidé de soutenir activement cette candidature qui permettra des retombées positives sur l'ensemble de la région. C'est pourquoi la Ville de Rouen, la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, le Département de l'Eure, la Communauté d'Agglomération Seine Eure ont décidé de former conjointement une association appelée « **Rouen Normandie 2028** » dont l'objectif est la préparation du dossier de candidature au titre de « Capitale Européenne de la Culture 2028 ».

Chacune de ces institutions proposera 4 membres au Conseil d'Administration (2 titulaires et 2 suppléants). Le but étant de créer une synergie afin d'optimiser les chances de voir cette candidature aboutir.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

**La Ville de Rouen, à l'occasion de son Conseil Municipal du 28 janvier 2019 est la première de ces collectivités à adopter une délibération visant à autoriser la participation de la municipalité à cette association en qualité de membre fondateur.**

*« Voir cette phase de pré-candidature prendre forme est pour nous une grande satisfaction. En effet, la candidature, et espérons-le, la désignation de notre territoire serait une marque de fierté et contribuerait un peu plus au rayonnement de Rouen, sur la scène européenne comme internationale. Elle permettrait aussi de pouvoir développer encore davantage « la culture pour tous », un objectif auquel nous nous consacrons au sein de notre majorité, grâce à une programmation encore plus riche à laquelle chacun, quels que soient ses goûts, pourrait participer. C'est un symbole fort que nous soyons les premiers à délibérer en ce sens. La ville candidate ouvrant la marche du processus qui nous mènera, jusqu'en 2024, année de la désignation officielle de la ville retenue, par la Commission européenne. Toute cette phase de candidature présente un intérêt pour faire progresser la culture. Nous militons vivement pour que ce contexte permette par exemple de faire aboutir le projet DATA qui pourrait être soutenu par la Région et la Métropole, aux côtés de la Ville et de partenaires privés dans le cadre d'un avenant au contrat métropolitain » **déclarent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, et Christine ARGELES, 1<sup>e</sup> Adjointe en charge de la Culture.***